

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2021

Je, soussigné(e),

Nom

Prénom

donne pouvoir à

Nom

Prénom

pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du Cercle Hippique du Bois de Vincennes du 18 Décembre 2021

Fait le

Signature, précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »

Il est rappelé que pour être valable ce pouvoir doit être établi en faveur d'un membre du Cercle Hippique du Bois de Vincennes ayant plus de six mois de présence, étant âgé de plus de seize ans et à jour de sa cotisation 2020/2021.